



Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du Patrimoine est le premier organisme national privé

indépendant qui vise à promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'Etat.

1 Organisation :

La Fondation du Patrimoine est une organisation décentralisée. Son action s'appuie sur un réseau de délégués départementaux et régionaux, tous bénévoles.

2 Moyens d'action :

Pour son action, la Fondation du Patrimoine dispose d'instruments très incitatifs.

Le **label** facilite la restauration de bâtiments appartenant à des propriétaires privés. Il peut permettre à ses bénéficiaires d'obtenir des avantages fiscaux.

La **souscription** permet de mobiliser le mécénat populaire en faveur de projets de sauvegarde du patrimoine public ou associatif.

Les **subventions** : La Fondation peut également apporter une aide financière grâce au mécénat d'entreprise ou à une subvention sur ses fonds propres.



FONDATION



DU PATRIMOINE

Fondation du Patrimoine
Délégation Régionale d'Alsace
9 place Kleber
67 000 Strasbourg
Tél: 03 88 22 32 15
Fax: 03 88 22 24 97

delegation-alsace@fondation-patrimoine.com

www.fondation-patrimoine.com
fondationpatrimoine.delegationalsace.blogspot.com

FONDATION



DU PATRIMOINE



RÉHABILITATION INTÉRIEURE ET RESTAURATION DES PEINTURES MURALES DE L'ÉGLISE PROTESTANTE D'OBERSULTZBACH



PRÉSERVONS AUJOUR'HUI L'AVENIR

Bulletin de soutien

Oui, je fais un don pour aider à la RESTAURATION DE L'ÉGLISE PROTESTANTE D'OBERSOULTZBACH*
(chèque à l'ordre de « Fondation du patrimoine - Eglise Obersoultzbach »)

Mon don est de : Euros et je bénéficie d'une économie d'impôt au titre :
 de l'impôt sur le revenu **OU** de l'impôt sur la Fortune **OU** de l'impôt sur les Sociétés

Pour les particuliers, votre don est déductible : - de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.
Exemple : Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.

- **OU** de l'impôt sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000 €. (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666 €).

Pour les entreprises, réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.
Exemple : Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt.

Votre don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal, que vous pourrez joindre à votre déclaration de revenus.

Nom ou Société:.....Adresse

Ce coupon est à renvoyer à :

Fondation du Patrimoine
Délégation Alsace
9 place Kléber
67000 STRASBOURG

Conformément à la loi informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers, à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant dont nous sommes seuls destinataires.

Le maître d'ouvrage s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine sur le territoire de la commune concernée, pour le cas où le projet de restauration n'aboutirait pas.
* Et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine communal pour le cas où celui-ci n'aboutirait pas.



RÉHABILITATION INTÉRIEURE ET RESTAURATION DES PEINTURES MURALES DE L'ÉGLISE PROTESTANTE D'OBERSOULTZBACH

Petit village typique d'Alsace, Obersoultzbach se situe entre Ingwiller et Bouxwiller. Son patrimoine communal est constitué de maisons à colombages, d'un lavoir et d'une église, monument non classé qui présente un intérêt architectural et historique remarquable.

Histoire :

L'église protestante Saint-Sébastien d'Obersoultzbach (Bas-Rhin) a été bâtie entièrement en grès des Vosges apparent, en plusieurs étapes.

Le clocher correspond à l'ancienne tour-chœur romane dont subsistent les trois niveaux inférieurs. La partie la plus ancienne est située dans le chœur-clocher et date du 14ème siècle. Elle est constituée d'une voûte croisée d'ogives et deux fenêtres gothiques y ont été créées à cette époque.

La nef fut reconstruite plus grande, en 1855-1856 et a été achevée en 1858 dans un style néo-roman. L'église a été inaugurée suite à ces travaux le 08 août 1858.

L'église d'Obersoultzbach présente une particularité exceptionnelle, insolite dans une église protestante : trois peintures monumentales du peintre Carl JORDAN datant de 1908 peuvent y être admirées.

La peinture centrale, d'une taille de 6x7 mètres, représente le Sermon sur la montagne où certains villageois de l'époque ont servis de modèle en costume traditionnel dans un champ à proximité du village que l'on découvre en arrière plan.

Les deux tableaux (2,5x7 mètres) correspondent à la Crucifixion du Christ et à la Résurrection du Christ. Ces peintures ont été réalisées en toile marouflée sur les murs de l'église. Carl JORDAN (1863- après 1925) était un peintre reconnu en Alsace à cette époque et enseignait à l'École des Arts Décoratifs de Strasbourg.

Projets :

La commune d'Obersoultzbach a décidé de réaliser une réhabilitation et mises aux normes intérieures (installation électrique, peinture intérieure, création d'une nouvelle porte pour l'accès handicapé et servant également de sortie de secours, installation d'un nouveau système de chauffage, travaux de rafraîchissement des menuiseries et boiseries, réparation de vitraux) de l'édifice culturel. Les trois peintures murales, qui présentent une dégradation avancée, seront également restaurées, à cette occasion, avec le soutien de la Fondation du Patrimoine d'Alsace.

Afin de préserver notre patrimoine culturel et historique, soutenez la commune dans son projet de réhabilitation et de restauration de l'Eglise Saint Sébastien d'Obersoultzbach.

La souscription réalisée en partenariat avec la Fondation du Patrimoine permettra de compléter les financements nécessaires pour mener à bien ce projet, avant tout destiné à la sauvegarde et à la conservation de l'église.

Apportez votre soutien à ce projet de restauration et profitez d'une déduction d'impôt.